

## Arrêté du 9 février 2000 modifiant la Nomenclature générale des actes professionnels des médecins, des chirurgiens-dentistes, des sages-femmes et des auxiliaires médicaux

09/02/2000

**Consulter également** [la liste des actes et prestations pris en charge ou remboursés par l'assurance maladie](#)